



## Les jeunes Normands vivent davantage en couple

Chez les jeunes, la période allant de 16 à 25 ans marque le passage entre la fin de la scolarité obligatoire et l'insertion sociale, professionnelle et/ou familiale. En Normandie, ces jeunes entrent plus tôt dans la vie active dans les départements de l'Eure, de la Manche ou de l'Orne. Ils prolongent davantage leurs études dans le Calvados ou en Seine-Maritime, départements au sein desquels se concentrent les formations supérieures de la région.

Ces âges marquent aussi l'accès à l'autonomie résidentielle, plus précoce pour les filles lors de l'entrée dans la vie active. Quel que soit le genre, les études supérieures facilitent le départ du foyer parental. Les causes en sont l'éloignement fréquent du lieu d'études par rapport au domicile familial, et l'accès à l'emploi, qui apporte les ressources financières nécessaires. Par ailleurs, l'entrée dans la vie active favorise aussi la mise en couple des jeunes et la maternité des jeunes femmes, l'une comme l'autre plus précoces en Normandie.

Anne-Sarah Horvais, Martial Maillard et Pauline Roger (Insee Normandie)

En 2015, 383 000 jeunes de 16 à 25 ans résident en Normandie. Ils représentent 11,5 % de la population, comme en France de province. Parmi les régions de France métropolitaine, la Normandie se positionne ainsi au 5<sup>e</sup> rang pour la part de jeunes, après celles du Nord et de l'Est.

Les deux tiers des jeunes Normands vivent dans les départements du Calvados ou de Seine-Maritime, où ils représentent un habitant sur huit. Bénéficiant de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur rouennais, caennais et havrais, ces deux territoires se situent dans le premier quart des départements ayant la plus forte part de 16-25 ans, tous dotés d'implantations universitaires.

Ainsi, en Seine-Maritime, département normand ayant la plus forte part de 16-25 ans, la proportion de jeunes est voisine de celles de l'Isère, du Bas-Rhin ou de l'Hérault. Dans l'Eure, la Manche et l'Orne, territoires plus âgés, seul un habitant sur 10 est âgé de 16 à 25 ans.

### 1 Davantage de jeunes actifs en Normandie

Répartition des jeunes de 16 à 25 ans selon la catégorie en 2015 (en %)

Catégorie	Normandie	France de province
Lycéens	23,2	22,6
Étudiants	20,8	23,5
Apprentis	6,4	5,8
En emploi	28,9	28,2
Chômeurs	15,5	14,5
Personnes au foyer	1,1	1,2
Autres inactifs	4,1	4,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

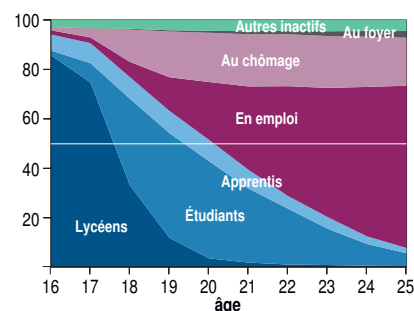
Source : Insee, Recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

### Une baisse de la population jeune plus rapide qu'en France de province

Entre 2010 et 2015, en raison du ralentissement de la natalité à la fin des années 90, la population des jeunes a diminué dans presque toutes les régions de France métropolitaine, seules l'Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes faisant exception.

### 2 À 21 ans, la majorité des jeunes a achevé ses études

Chronogramme des jeunes de 16 à 25 ans selon leur catégorie en Normandie en 2015 (en %)

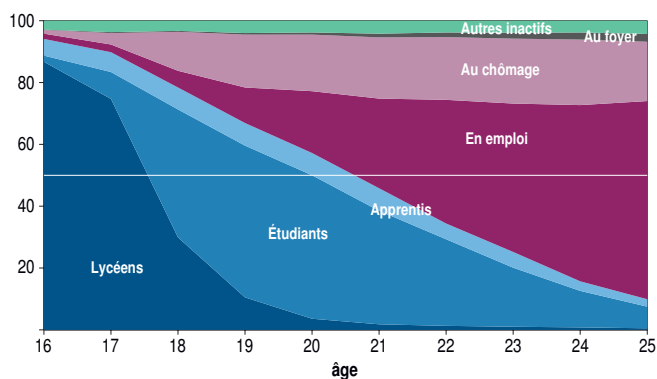


Source : Insee, Recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

En Normandie, ce recul correspond à la 3<sup>e</sup> plus forte baisse après celles de la région Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est. Il est également deux fois plus marqué que dans l'ensemble de la France de province (-5,2 % contre -2,3 %). Cette baisse est plus modérée dans les régions de l'Ouest de la France métropolitaine. À l'échelle infra régionale, c'est dans le

### 3 Une entrée dans la vie active plus précoce dans l'Eure, la Manche et l'Orne

Chronogramme des jeunes de 16 à 25 ans selon leur catégorie en Seine-Maritime et dans le Calvados en 2015 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

Calvados que le recul est le moins fort avec -4,1 %, contre -5,5 % dans les quatre autres départements normands.

#### Davantage d'étudiants en Seine-Maritime et dans le Calvados

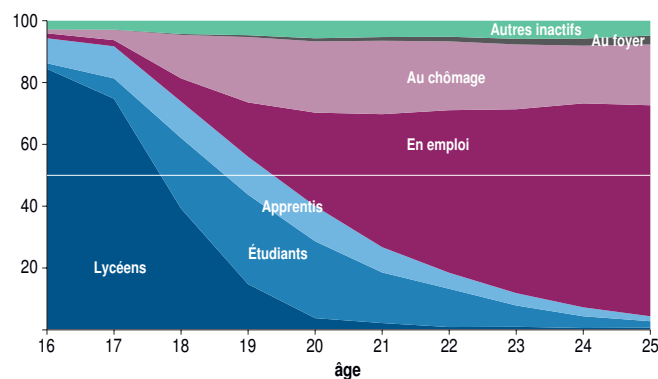
Pour l'année 2015, en Normandie, 44 % des jeunes poursuivent leurs études, dont 89 000 lycéens et 80 000 étudiants, 6 % suivent la voie de l'apprentissage (25 000), et 29 % occupent un emploi (111 000). Un peu plus d'un sur cinq (21 %) n'est ni en emploi, ni en formation, dont 59 000 chômeurs, 4 000 personnes au foyer, et 15 000 se trouvent dans une autre situation d'inactivité sans pour autant se déclarer « au foyer » (*définition*).

Leur insertion, sociale, professionnelle et/ou familiale, est un peu plus précoce que celle des jeunes de France de province (*figure 1*). Les jeunes Normands sont davantage en activité (en emploi ou au chômage) et moins souvent en études longues. Ainsi 15,5 % d'entre eux sont au chômage. Rapporté à la population active, le taux de chômage des 16-25 ans atteint 29,3 %, un peu plus qu'en France de province (28,6 %).

Entre 16 ans et 25 ans, la situation des jeunes évolue très rapidement (*figure 2*). Alors qu'ils sont principalement en études jusqu'à l'âge de 20 ans (lycéens, étudiants ou apprentis), la situation bascule entre 20 ans et 21 ans, âge auquel les jeunes deviennent majoritairement actifs. À 21 ans, 55 % d'entre eux sont actifs, et cette part continue d'augmenter progressivement pour atteindre 85 % à 25 ans. La part de jeunes au chômage s'accroît également avec l'âge jusqu'à 21 ans, de façon particulièrement rapide entre 17 et 19 ans, en passant de 3,5 % à 18,5 %. Elle stagne ensuite jusqu'à 23 ans, puis amorce un repli au bénéfice d'une insertion professionnelle progressive.

Les parcours des jeunes varient selon les départements et mettent en évidence deux types d'itinéraires (*figure 3*). Le premier correspond aux jeunes qui résident en

Chronogramme des jeunes de 16 à 25 ans selon leur catégorie dans l'Eure, la Manche et l'Orne en 2015 (en %)



Seine-Maritime ou dans le Calvados. Ceux-ci sont plus souvent étudiants, du fait de la concentration de l'enseignement supérieur régional dans ces deux départements, même si une partie d'entre eux est néanmoins originaire des autres départements normands. Le second décrit les jeunes qui vivent dans les départements de la Manche, de l'Eure ou de l'Orne, qui entrent plus tôt dans la vie active. Ils s'orientent aussi davantage vers les formations en apprentissage, celles-ci participant à une insertion plus précoce sur le marché du travail.

À l'intérieur de ces deux groupes, des nuances apparaissent cependant. Ainsi, les jeunes sont davantage étudiants et moins au chômage dans le Calvados qu'en Seine-Maritime. Par ailleurs, à chaque âge, les jeunes sont plus souvent en emploi dans la Manche, un territoire qui offre davantage d'opportunités aux jeunes peu qualifiés, notamment dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires, la construction ou le commerce. Dans ce département, ces activités plus ouvertes aux jeunes structurent davantage le tissu productif local. Un effet démographique intervient également. Ce territoire présente une part moins importante de jeunes, ce qui entraîne, mécaniquement, une facilité plus grande pour eux de saisir les opportunités offertes.

À l'inverse, le chômage et les situations d'inactivité sans suivre de formation sont plus fréquentes dans l'Eure, et dans une moindre mesure, dans l'Orne. Les jeunes de ces deux territoires pâtissent en effet d'un niveau de qualification moins élevé, respectivement 39 % et 36 % d'entre eux possédant au mieux le Diplôme National du Brevet, contre 30 % en moyenne régionale.

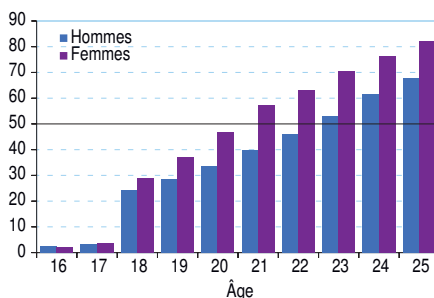
#### Une autonomie plus précoce pour les filles

En 2015, les jeunes Normands vivent un peu moins souvent de façon autonome que les jeunes de province (39,8 % contre 40,3 %), au sens où ils ne résident plus chez l'un des membres de leur famille (*définition*). Si l'autonomie résidentielle des jeunes est moins développée dans la région, c'est en partie parce que la Normandie compte moins d'étudiants qu'ailleurs. Ces derniers sont en outre moins souvent autonomes en Normandie qu'au niveau national.

Les jeunes sont plus enclins à quitter le domicile familial dans les régions de l'Ouest comme la Bretagne ou les Pays-de-la-Loire (respectivement 44,7 % et 43,9 %), où l'autonomie est plus répandue pour chaque catégorie de jeunes, et moins en Île-de-France

#### 4 Les filles sont majoritairement autonomes à 21 ans, les garçons à 23 ans

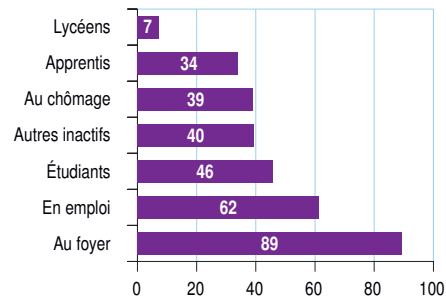
Part de jeunes autonomes selon l'âge et le genre en Normandie en 2015 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

#### 5 Seuls deux jeunes chômeurs sur cinq ont quitté le foyer parental

Part de jeunes autonomes de 16 à 25 ans par catégorie en Normandie en 2015 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ces deux dernières régions, le niveau des loyers, plus élevé, constitue sans doute un des freins à l'autonomie.

En Normandie, les jeunes sont majoritairement autonomes à partir de 22 ans. L'accès à l'autonomie progresse naturellement avec l'âge pour chaque genre, mais les filles se montrent autonomes plus tôt. Elles le sont majoritairement dès l'âge de 21 ans, alors que les garçons ne le sont qu'à 23 ans (figure 4).

### Les difficultés d'accès à l'emploi freinent l'autonomie

La proportion de jeunes autonomes varie selon l'âge et le genre, mais aussi selon la situation des jeunes (figure 5). Ainsi, seuls 40 % des jeunes se déclarant au chômage ou inactifs sans suivre de formation accèdent à l'autonomie résidentielle, conséquence notamment de l'insuffisance des ressources financières de ces catégories. À l'inverse, bénéficiant de revenus d'activité, les jeunes en emploi disposent plus fréquemment d'un logement indépendant (62 %).

Dans la région et à chaque âge, les lycéennes et les étudiantes ne sont pas plus nombreuses à être autonomes que les garçons, mais elles le deviennent plus rapidement quand elles entrent dans la vie active. Ainsi, parmi les personnes en emploi à l'âge de 20 ans, la moitié des femmes sont autonomes contre seulement 30 % des hommes. Lorsqu'ils sont au chômage, les hommes rencontrent également plus de difficultés pour accéder à l'autonomie puisque seule la moitié d'entre eux a quitté ses parents à 25 ans, contre les trois quarts des chômeuses au même âge. Ces différences s'expliquent en partie par une mise en couple plus précoce des filles : au sein des couples, les femmes sont en moyenne plus jeunes de deux ans et demi.

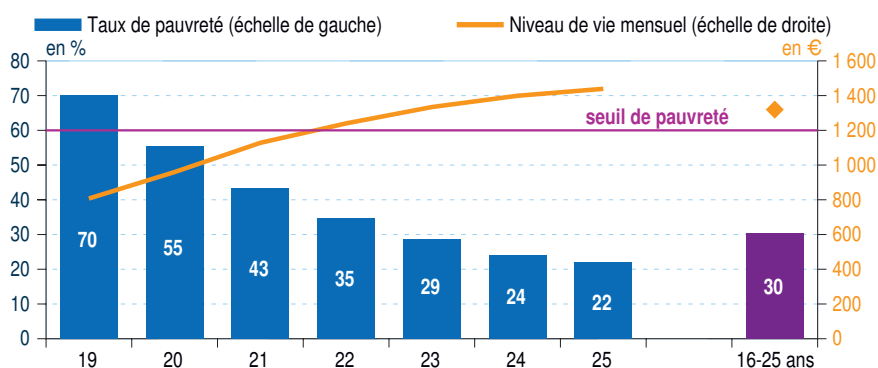
Entre 2010 et 2015, la part de jeunes autonomes a diminué d'un point en Normandie. En effet, au cours de cette période, la part de jeunes en emploi, catégorie majoritairement autonome, a diminué. Du fait notamment de l'allongement de la durée des études et des difficultés d'accès à l'emploi, elle est passée de 33 % en 2010 à 29 % en 2015. À l'inverse, les étudiants sont plus nombreux en 2015 mais moins autonomes qu'en 2010.

### Trois jeunes ménages sur dix vivent sous le seuil de pauvreté

En 2015, la pauvreté des jeunes ménages est légèrement moins prégnante en Normandie, avec un taux de pauvreté (définition) des jeunes ménages (ménages dont la personne de référence est âgée de 16 à 25 ans) de 30 % contre 32 % en France de province. En effet, les jeunes ménages qui se situent en bas de l'échelle des revenus sont moins présents dans la région.

## 6 Une progression régulière du niveau de vie médian entre 19 et 25 ans

Taux de pauvreté au seuil de 60 % et niveau de vie médian par âge en Normandie en 2015



Champ : jeunes de 16 à 25 ans référents fiscaux du ménage. Les données par âge avant 19 ans, du fait de faibles effectifs, sont soumises au secret statistique  
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015

Le département de la Manche est moins touché par la pauvreté des jeunes ménages (24 %), notamment parce qu'on y dénombre davantage de jeunes en emploi. En revanche, la Seine-Maritime et le Calvados comptent plus de jeunes ménages pauvres (respectivement 30 % et 33 %), du fait de la présence importante des étudiants parmi les jeunes. Cette part est également élevée dans l'Orne, où 32 % de jeunes ménages se trouvent en situation de pauvreté, mais l'échelle des revenus est, de manière générale, moins favorable dans ce département.

Au niveau régional, le taux de pauvreté décroît progressivement avec l'âge (figure 6), à mesure que le niveau de vie augmente (définition). Il varie ainsi entre 70 % à 19 ans et 22 % à 25 ans. À partir de 21 ans, le niveau de vie médian mensuel (1 128 €) dépasse le seuil de pauvreté (1 015 €) et il atteint 1 439 € à 25 ans. Ces niveaux de vie sont néanmoins potentiellement sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte les éventuelles aides versées de façon informelle par les parents à leurs enfants.

En toute logique, l'origine des revenus évolue avec l'âge. Entre 19 et 25 ans, la part des salaires s'accroît de 24 points, en lien avec l'accès progressif à l'emploi. Dans le même temps, la part des impôts augmente de quatre points et celle des prestations sociales s'amenuise, passant de 22 % à 19 ans à 10 % à 25 ans.

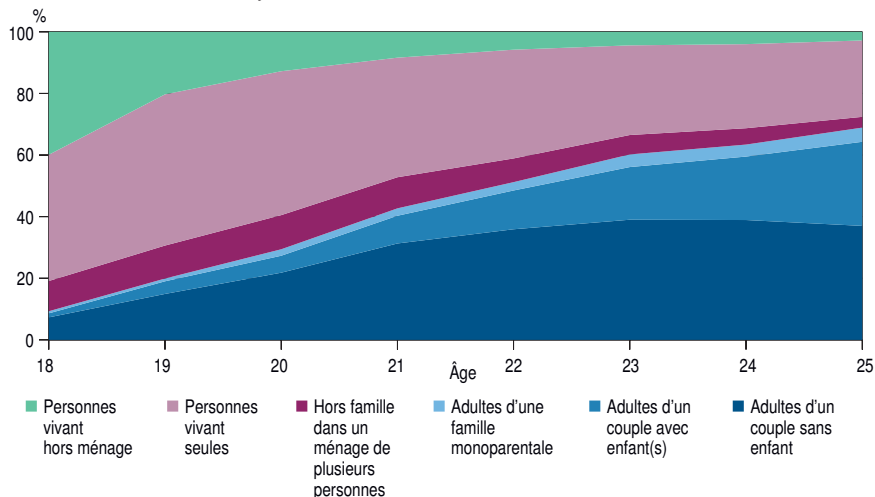
### Un jeune autonome sur cinq occupe un logement social

En Normandie, les jeunes autonomes sont davantage hébergés dans le parc social qu'en France de province (20 % contre 14 %). Cette sur-représentation découle de celle du logement social dans la région. En effet, 18 % de l'habitat normand en relèvent, une proportion supérieure de cinq points à la moyenne de province.

Les jeunes autonomes appartenant à des catégories plus touchées par les difficultés sociales occupent plus fréquemment un logement social, et ce de manière plus marquée en Normandie. Ainsi, 35 % des

## 7 Dès 23 ans, plus d'un jeune sur deux vit en couple

Mode de cohabitation des jeunes autonomes de 16 à 25 ans en Normandie en 2015



Champ : jeunes autonomes de 18 à 25 ans. Les données par âge avant 18 ans, du fait du faible nombre de jeunes autonomes à ces âges, sont peu significatives.  
Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

jeunes, chômeurs ou personnes se déclarant inactives sans suivre de formation occupent ce type de logement, soit respectivement 12 et 10 points de plus qu'à l'échelle de la France de province.

## La vie en couple est plus fréquente en Normandie

La vie en couple, avec ou sans enfant(s), est plus fréquente chez les jeunes Normands. Ils sont ainsi 45 % dans cette situation contre 39 % des jeunes provinciaux. En effet, les jeunes de la région sont plus souvent actifs. Or, étant en moyenne plus âgés avec des revenus plus élevés, les jeunes actifs vivent davantage en couple.

Dans l'Eure, les 16-25 ans sont plus souvent actifs et vivent davantage en couple (57 %). À l'inverse, la vie en couple est moins fréquente dans le Calvados (37 %), département où les étudiants sont très présents et vivent très majoritairement seuls.

Les modes de cohabitation des jeunes évoluent aussi en fonction de leur âge. Ainsi, à 19 ans,

un jeune autonome sur deux vit seul. Puis, dès 22 ans, la vie en couple devient majoritaire. À partir de cet âge, la part de jeunes en couple sans enfant stagne, tandis que celle des jeunes parents en couple progresse de façon continue. À 25 ans, les deux tiers des jeunes autonomes vivent en couple, et un quart

réside seul (figure 7). La vie hors ménage au sein d'une communauté, qui concerne deux jeunes autonomes sur cinq à 18 ans, devient moins fréquente avec l'âge, à mesure que la proportion d'étudiants, et donc de locataires en cités universitaires, diminue. ■

### À 25 ans, un tiers des femmes sont mères en Normandie

La maternité est plus précoce en Normandie. En 2015, 10,4 % des jeunes normandes de 16 à 25 ans sont mères, contre 8,6 % en France de province. Cet écart est très lié à leur situation vis-à-vis de l'emploi (active en emploi ou au chômage, ou bien inactive). La Normandie compte ainsi proportionnellement plus de jeunes femmes en emploi et au chômage. Or ces deux catégories sont plus souvent mères à ces âges. D'autre part, il existe un effet spécifique à la région, les jeunes femmes en emploi, au chômage ou au foyer y étant plus souvent mères qu'au niveau national.

La fréquence des maternités très précoces n'est en revanche pas plus élevée dans la région. Ainsi, la part de mères parmi les jeunes Normandes de 16 à 18 ans est comparable au niveau observé dans les autres régions (0,5 %), excepté les Hauts-de-France (0,9 %). Puis l'écart se creuse à partir de 19 ans, la Normandie venant se positionner au 2<sup>e</sup> rang des régions pour la part de mères parmi les femmes de 16 à 25 ans, après les Hauts-de-France (11,5 %). Ainsi, dans la région, une femme sur 20 est mère à 20 ans, puis cette proportion s'accroît régulièrement. À 25 ans, une Normande sur trois a vécu au moins une maternité.

Le Calvados ne compte que 8,0 % de jeunes mères, la maternité y étant moins fréquente au sein de chacune des catégories de jeunes femmes. À l'inverse, les quatre autres départements normands figurent parmi les 30 premiers au niveau national pour la part de jeunes mères, particulièrement l'Orne, qui apparaît au 8<sup>e</sup> rang (12,4 %). Dans ce département, les jeunes femmes en emploi sont proportionnellement plus nombreuses tout en vivant des maternités plus précoces.

## Définitions

Dans cette étude, on désigne par **jeunes autonomes** les 16-25 ans qui ne vivent plus dans leur famille. Ils peuvent être la personne de référence d'un ménage ou son conjoint, vivre en colocation, être hébergés par un ami, pensionnaires, sous-locataires, domestiques, salariés logés ou encore vivre au sein d'une communauté (cité universitaire, foyer, établissement de soins, communauté religieuse, prison, etc.).

On identifie sept **catégories de jeunes** selon leur position dans le processus d'insertion sociale et professionnelle qui mène de la scolarité obligatoire à la vie active et/ou de famille. Les **lycéens** sont repérés comme les jeunes scolarisés et non titulaires d'un baccalauréat, hors apprentis. Les **étudiants** sont définis comme les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, y compris les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et des Sections de Techniciens Supérieurs. Les étudiants salariés sont rattachés à cette catégorie. Les **apprentis** sont identifiés à partir de leur condition d'emploi. La catégorie des **jeunes en emploi** regroupe ceux qui occupent un emploi, salarié ou non, à l'exclusion des étudiants salariés et des apprentis. Les **chômeurs** et les **personnes au foyer** sont les jeunes qui se déclarent respectivement comme tels au recensement de population. La catégorie des **autres inactifs** rassemble ceux qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes.

Les **jeunes autonomes fiscalement** vivent au sein d'un ménage fiscal distinct de celui de leurs parents. Une partie de leurs ressources financières peuvent provenir de leurs parents, sans être nécessairement déclarées au fisc. Les jeunes non autonomes fiscalement, et donc rattachés au foyer fiscal de leurs parents, peuvent résider chez eux comme occuper un logement indépendant.

Le **revenu disponible** du ménage est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC) du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

Le **taux de pauvreté** est la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian national, soit un seuil de pauvreté de 1 015 euros par mois en 2015.

À partir des données du recensement de population, la proportion de **jeunes mères** est approximée par celle des jeunes femmes qui sont adultes d'un couple avec enfant(s) ou d'une famille monoparentale. Ce champ couvre 98 % des enfants de moins de 15 ans en Normandie en 2015.

### Insee Normandie

5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2493-7266 (en ligne)  
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Aliaga C., Lê J., « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », *France, Portrait social* – Édition 2016.
- Castell L., Rivalin R., Thouilleux C., « L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié », *France, Portrait social* – Édition 2016.
- Hurard C., Louza T., Maillard M., « Regards sur les conditions de vie des jeunes de Seine-Maritime », *Insee Dossier Normandie*, n° 13, janvier 2019.
- Pouliquen E., « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *Insee Première* n° 1686, janvier 2018.
- Mora V., « En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets de leur avenir professionnel », *Insee Références* – Édition 2018.

